

biströt
de pays

Dossier de présentation

À destination des collectivités locales



La convivialité retrouvée

Un bistrot, un village !



Il existe de nombreuses façons d'encourager l'économie de proximité pour une collectivité locale. Parfois lorsque l'initiative privée ne se manifeste pas, certaines collectivités vont jusqu'à « recréer » un commerce de proximité. Le plus souvent, dans les communes rurales, le choix du café-restaurant-multiservice se fait naturellement. En effet, il permet tout à la fois d'apporter un service de proximité aux habitants et de capter une clientèle de l'extérieur. En zone à faible densité de population, cette mixité de clientèle est un gage de réussite pour le commerçant qui souhaite ouvrir à l'année.

Même si l'établissement est de propriété communale, c'est le bistrotier qui doit faire acte de candidature auprès de la Fédération des Bistrots de Pays. Après vérification des critères d'éligibilité, le candidat sera accompagné tout au long de la procédure d'agrément qui peut selon les cas durer entre 3 et 6 mois. Après la réalisation d'un audit en client-mystère, si l'avis est favorable, le bistrotier deviendra adhérent de la Fédération des Bistrots de Pays. L'agrément est consenti intuitu personae. En cas de changement d'exploitant, le repreneur doit à nouveau faire acte de candidature et suivre la procédure d'agrément.

Commune : comment intervenir ?

Les modalités d'intervention des communes peuvent être très diverses en fonction du contexte local :

IL EXISTE UN BISTROT sur la commune

La commune est propriétaire des murs

Comment choisir le bon mode de gestion ?

Comment fixer le montant du loyer ?

Qui doit financer les investissements ?

Comment diversifier la clientèle ?



La commune n'est pas propriétaire des murs

Comment améliorer la signalétique au sein de la commune ?

Comment gérer le stationnement pour favoriser le commerce local ?

Comment s'appuyer sur le bistrot dans l'organisation des moments forts de la commune ?

IL N'EXISTE PAS DE BISTROT sur la commune

Actions incitatives pour faciliter l'initiative privée

Comment utiliser les documents d'urbanisme pour aider le commerce ?

Comment bien identifier le potentiel du foncier communal ?

Comment accompagner une démarche citoyenne ?

Portage direct du projet d'investissement par la commune

Partir sur une construction neuve, une rénovation ou une réhabilitation ?

Comment bien calibrer l'investissement ?

Comment trouver le bon bistrotier ?

L'équipe de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays se tient à votre disposition pour répondre à vos questions avec une conviction : **chaque village est unique !**

Les Bistrot tiers-lieux essentiels des territoires



Patrimoine vivant des villages, les bistrot français sont ces espaces physiques qui offrent, à l'heure du monde virtuel, la possibilité de vivre et de faire ensemble. Dans leur livre "Une vie de Zinc", les auteurs Josette Halégoi et Rachel Santerne décrivent trois fonctions clés du bistrot dans l'instauration et le maintien du lien social :

- **le refuge ou l'enveloppe** dont la fonction est d'apaiser l'individu,
- **la maison bis** ou l'espace relationnel qui assure la cohésion sociale,
- **la maison communale** génératrice de liens sociaux, culturels et économiques.

Les bistrot font partie des "tiers-lieux" qui brassent naturellement habitants et clientèles de passage. Adeptes des circuits-courts et des saveurs régionales, ils favorisent l'économie de proximité.



La Charte des Bistrot de Pays en France

OUI!

OUI!

OUI!

NOTRE PHILOSOPHIE EST UN TRIPLE OUI!

Oui à la **singularité** des bistrot et des cafés loin des accueils standardisés.

Oui à leur **pérennité** pour que batte le cœur des villages.

Oui à leur **proximité** qui rallie toutes les trajectoires.

Créé en 1993, le label Bistrot de Pays fonde sa mission sur des valeurs d'entraide et de solidarité au profit des bistrotiers indépendants - cafés, restaurants, commerces multiservices - situés dans des territoires ruraux.

Son objectif est de valoriser **l'esprit du lieu** que porte chaque bistrot, de participer à sa sauvegarde, à son développement et à sa transmission. À travers des actions de communication, de formation et de mise en relation, Bistrot de Pays soutient activement des bistrot, porteurs de tradition et d'avenir, acteurs engagés au service du lien social.

UN LIEU DE RENCONTRES

Jeunes et moins jeunes, ouvriers et cadres, gens d'ici et d'ailleurs. On s'y "pause" en solo, on y papote en duo, on s'y amuse en tribu. Le bistrot bouillonne de vie!

UN LIEU DE SERVICE

On peut y boire et y manger à des prix raisonnables mais pas que! Votre bistrot sait s'adapter à la réalité locale. Souriant en toute saison, le bistrot vous mitonne un accueil aux petits oignons.

UN LIEU DE FÊTE

Spectacles vivants, expositions d'artistes, événements sportifs, banquets de village, jeux et concours... Véritable repaire d'animations festives et culturelles, le bistrot rythme l'année.

UN LIEU DE DÉCOUVERTE

La bonne chère et la gourmandise des produits locaux, les adresses sympas et confidentielles, les anecdotes savoureuses... Le bistrot est un éternel amoureux de son territoire.



Photographie des Bistrot de Pays en France

Une enquête a été réalisée en 2019 auprès de l'ensemble des Bistrot de Pays France. Cela a permis, d'une part, de mesurer le poids économique et social du réseau et d'autre part, d'évaluer le niveau de satisfaction des membres du réseau.

Enquête réalisée par l'envoi d'un questionnaire via l'outil d'enquête et d'analyse en ligne Sphinx, entre septembre et décembre 2019.

PROFIL D'UN BISTROT

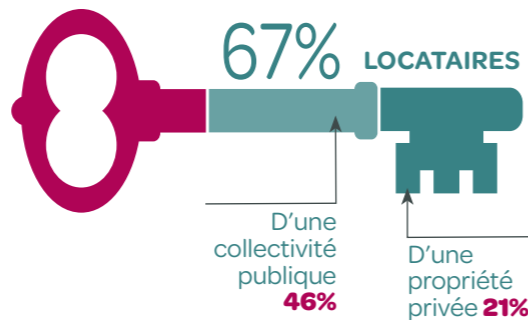


Plus de **91%** des interrogés ont + de 10 ans d'expérience dans le CHR



Dans **45%** des cas, le bistrot est tenu par un couple. Pour **83%** des bistrot, un des exploitants est le chef de cuisine.

33% SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR ÉTABLISSEMENT



On compte en moyenne **47** places à l'intérieur pour **41** places en extérieur

30% des installations résultent d'une **reconversion professionnelle**

SERVICES

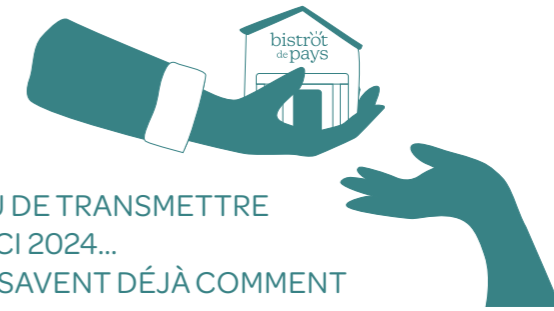
UNE OFFRE DE RESTAURATION **COMPLÈTE ET VARIÉE**

LES BISTROT PROPOSENT



Formule du jour : **92%**
 Hébergement : **27%**
 Épicerie : **38%**
 Dépôt pain : **33%**
 Presse quotidienne régionale : **70%**
 Internet : **81%**

TRANSMISSION



PRÈS DE **50%** A PRÉVU DE TRANSMETTRE LEUR ENTREPRISE D'ICI 2024... MAIS SEULEMENT **9%** SAVENT DÉJÀ COMMENT

ÉCONOMIE

UNE SOURCE D'EMPLOIS **STABLE** EN MILIEU RURAL

33% Aucun salarié
28% de 1 à 2 salariés
22% de 3 à 4 salariés
16% 5 salariés et plus



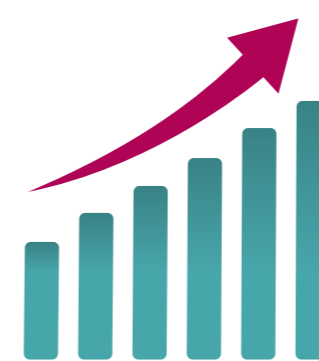
PERSPECTIVES D'EMBAUCHE



CHIFFRE D'AFFAIRES 2018



ÉVALUATION



LE LABEL EST UN **RÉEL LEVIER** POUR :

La fréquentation **75%**
 La diversification de la clientèle **76%**
 La notoriété **85%**

UN BON NIVEAU DE **SATISFACTION**



des interrogés sont globalement satisfaits du label

"Bistrot de Pays" C'est toute une histoire!



120

ÉTABLISSEMENTS
LABELLISÉS

30 ANS D' ACTIONS DE TERRAIN

Au début des années 1990, Bernard Reynal, le fondateur du concept, voit s'éteindre, avec regret, tous les lieux de vie sociale de son village de Corrèze. L'église et l'école ont fermé leurs portes. Il ne reste plus que la lumière diffuse du café-restaurant. Et celle-ci risque fort de s'éteindre aussi...

Il imagine alors une action qui parviendrait à réhabiliter ce haut lieu de convivialité des communes rurales. La solution est claire: seule l'union des forces peut sauver le dernier commerce de son village.



www.bistrotdepays.com/bernard-reynal--la-ruralite-en-resistance

1993-1998

Le label est expérimenté à l'échelle du Pays de Forcalquier - Montagne de Lure dans les Alpes de Haute-Provence.

1999-2003

Le concept s'étend à **8 nouveaux territoires** français.

2003-2021

La Fédération Nationale des Bistrots de Pays voit le jour. **120 bistrots** sont labellisés.

UNE AMBITION INTACTE

En 2021, la Fédération bénéficie du soutien de l'Etat via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour son déploiement à l'échelle nationale et la mise en place de nouveaux services. Déjà présent dans 24 départements, le label sera ainsi en mesure de soutenir des bistrotiers issus de tous territoires. Pour concrétiser cette dynamique et répondre aux besoins du plus grand nombre, nous sommes à la recherche de candidats qui se reconnaîtront dans l'esprit Bistrot de Pays.

7
RÉGIONS

24
DÉPARTEMENTS

11
RELAIS



1 association à but non lucratif

1 conseil d'administration composé de 9 membres bistrotiers et élus locaux

1 équipe de 4 salariés

Ambitions d'ici 2023

- **100 nouveaux Bistrots** de Pays partout en France
- Nouveau **site internet** & **stratégie digitale**
- **Guide national**

3 bonnes raisons de rejoindre Bistrot de Pays



Une communication positive

Les actions de communication du label Bistrot de Pays vous permettent de porter haut l'art de vivre et les valeurs du monde rural.

Elles valorisent l'esprit du lieu qui caractérise votre bistrot: convivialité, services, prix justes et produits de qualité.

Elles multiplient les envies de découvertes et diversifient votre flux de clients.



Un réseau actif

Avec le label Bistrot de Pays, vous intégrez un collectif de professionnels solidaires tout en restant indépendant.

Vous pouvez vous appuyer sur nos années d'expérience et notre expertise pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.



Un accompagnement personnalisé

Adhérer à la charte Bistrot de Pays, c'est enclencher une démarche de progrès!

Vous profitez d'un accompagnement personnalisé:

- en fonction de votre identité et de vos besoins
- au moment de la candidature près la labellisation
- à travers des ateliers, des fiches conseils, etc.

Le label comment l'obtenir ?

C'est le bistrotier qui doit faire acte de candidature auprès de la Fédération des Bistrots de Pays. Après vérification des critères d'éligibilité, le candidat sera accompagné tout au long de la procédure d'agrément qui dure environ 5 mois. Après la réalisation d'un audit en client-mystère, si l'avis est favorable, le bistrotier deviendra adhérent de la Fédération des Bistrots de Pays. L'agrément est consenti *intuitu personae*. En cas de changement d'exploitant, le repreneur doit à nouveau faire acte de candidature et suivre la procédure d'agrément.



LA LABELLISATION EN 4 ÉTAPES

1 Je prends connaissance des conditions d'éligibilité en scannant ce QR code ou en cliquant sur ce lien : bit.ly/42c4OXd



2 À mon rythme !
C'est bon, **je remplis mon dossier de candidature !**
Je renseigne tout sur une plateforme collaborative en ligne en quelques clics.

3 La Fédération Bistrot de Pays m'accompagne vers la labellisation.
L'avis de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays est favorable à mon dossier de candidature. Je reçois la visite d'un consultant spécialisé en " client mystère ". Pas de panique, en amont, j'ai toutes les cartes en main pour me préparer au mieux.

4 Je suis labellisé
La labellisation est validée par la commission qualité de la fédération. Je deviens membre de l'association et je dispose

bistrot de pays

Contactez-nous!



Bastien Giraud
Directeur
04 92 77 68 86 | 06 76 14 59 81
contact@bistrotdepays.com

FÉDÉRATION NATIONALE DES BISTROTS DE PAYS
4 impasse des Cordeliers | 04300 FORCALQUIER
04 92 77 68 86 | www.bistrotdepays.com

Ils nous soutiennent | Partenaires **financiers**



Ils nous soutiennent | Relais **locaux**

